

# *Plan de gestion du risque inondation (PGRI)*

*Forum de l'eau*

*10 décembre 2014*

*Cité de la mer -  
Cherbourg*

Mélissa Delavie

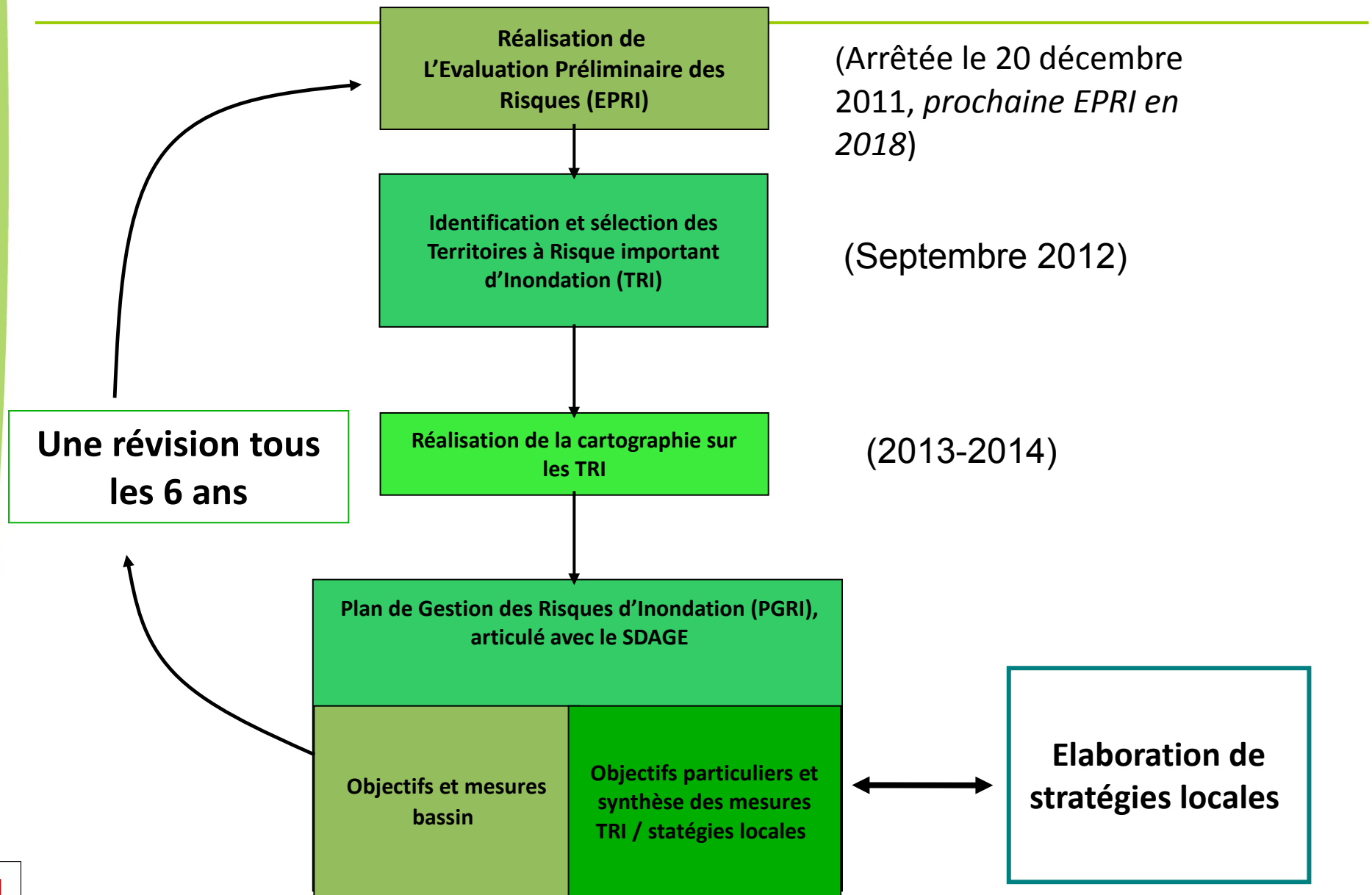
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BASSE-NORMANDIE

# Rappel du contexte : la Directive inondation



# Le PGRI Seine-Normandie 2016-2021

Les bases d'élaboration

---

- La stratégie nationale de gestion du risque inondation  
Approuvée en octobre 2014
- Constats de l'EPRI :
  - + de 25 % de la population du bassin en ZI
  - Près de 200 000 habitants soumis au risque de submersion
  - 3 millions d'emplois potentiellement impactés par le risque inondation
  - Patrimoine culturel et naturel important pouvant être impacté
- Une diversité d'aléas :
  - Inondations par débordement de cours d'eau
  - Phénomènes de ruissellement
  - Inondations par submersion marine
  - Remontée de nappes

# Le PGRI Seine-Normandie 2016-2021

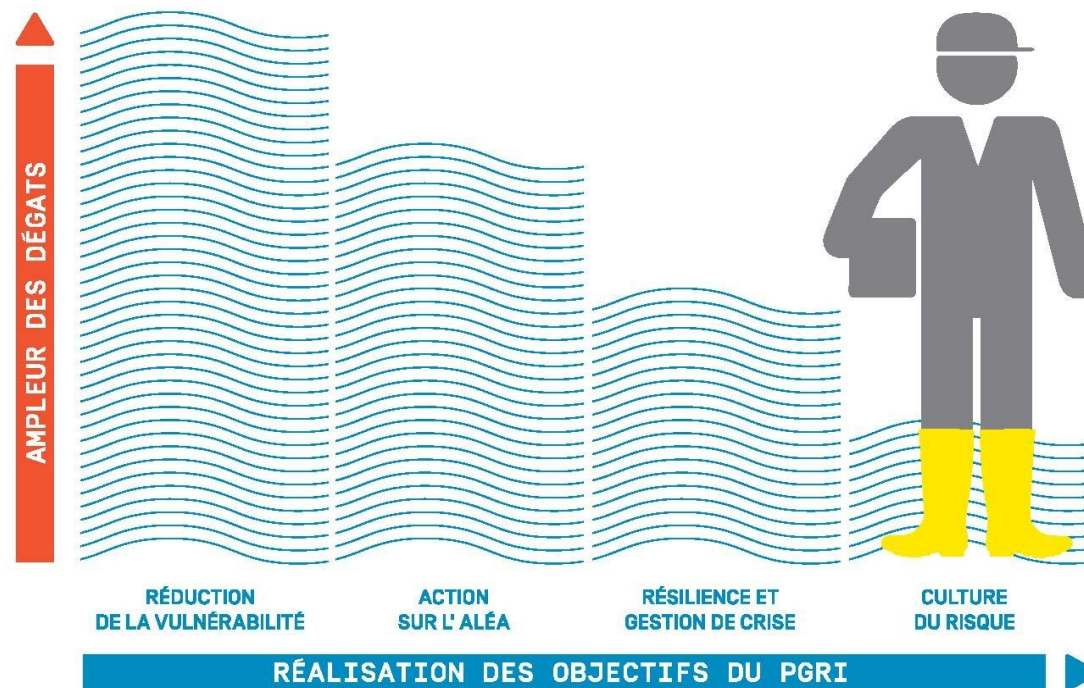
## Les objectifs

### Objectif de la DI :

Réduire les conséquences des inondations sur la santé humaine, l'environnement, le patrimoine culturel et l'économie

### Qu'apporte le PGRI ?

Fixer un cadre aux politiques locales de gestion du risque inondation pour 6 ans



# Contenu du document

---

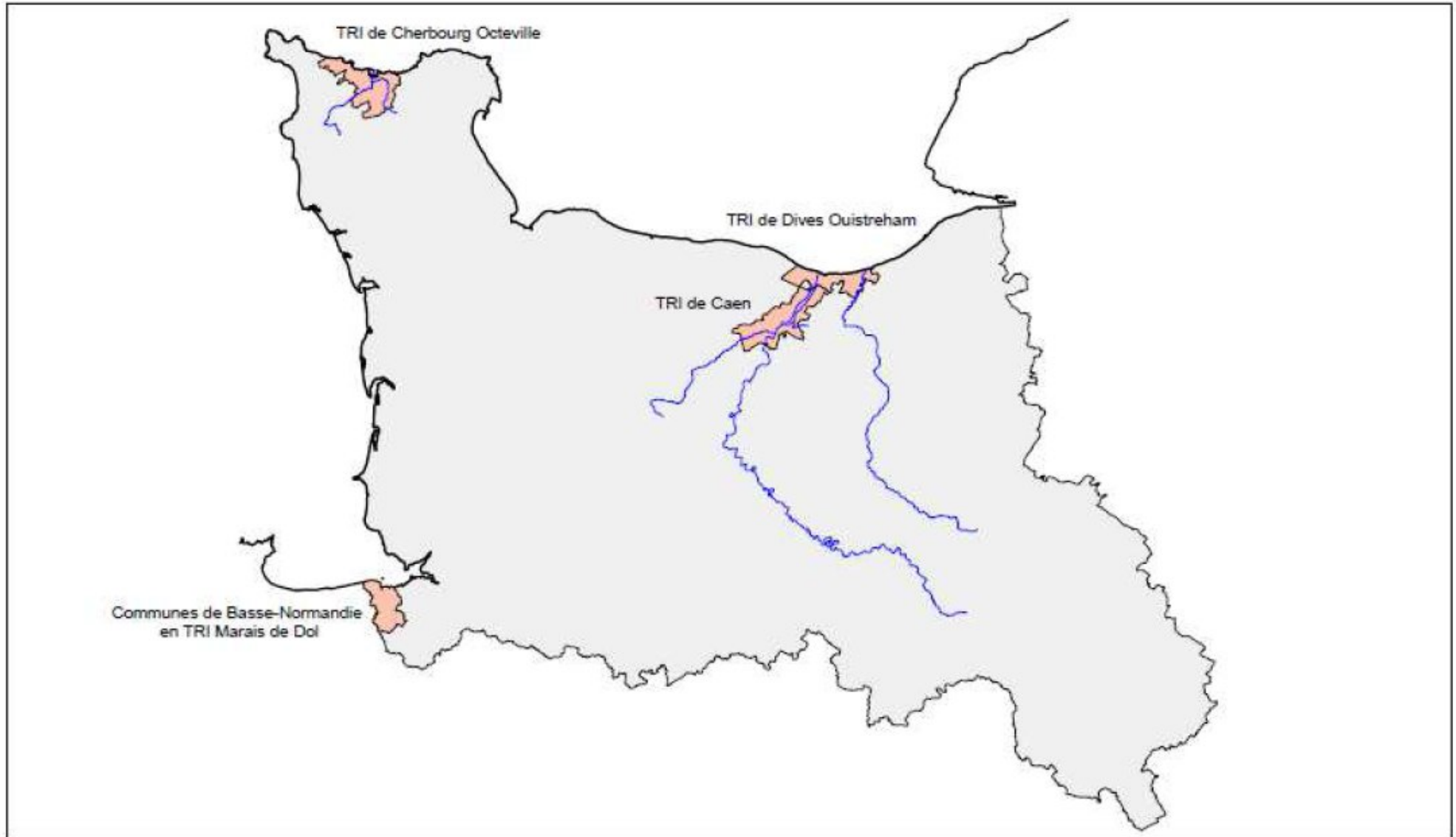
- Diagnostic (en complément de l'EPRI)
  - Contexte, portée juridique
  - Enjeux à l'échelle du bassin
  - Bilan des politiques publiques en matière d'inondation
  - Stratégie du PGRI Seine-Normandie
- Objectifs du bassin et dispositions
- Premiers éléments sur les stratégies locales

# *Nature des dispositions*

---

- Des dispositions spécifiques aux TRI et aux stratégies locales
- Des dispositions générales, s'appliquant à tout le bassin
- Des dispositions communes avec le SDAGE

# Rappel : les TRI en Basse-Normandie





# Articulation SDAGE – PGRI - PAMM

---

- Des domaines communs SDAGE/PGRI/PAMM
  - Préservation de la dynamique naturelle des cours d'eau
  - Entretien des cours d'eau
  - Maîtrise des ruissellements / érosion
  - Gouvernance à l'échelle des bassins versants

Un objectif commun : renforcer les synergies locales

- entre gestion des **inondations** et gestion des **milieux aquatiques**
- et leurs complémentarités avec l'**aménagement du territoire**



# *Les 4 grands objectifs du PGRI*

---

## *Réduire la vulnérabilité des territoires*

- Évaluer notre vulnérabilité
  - À l'échelle des bâtiments, des territoires, etc.
- Limiter l'impact des projets sur l'écoulement des crues

## *Agir sur l'aléa pour réduire le coût des dommages*

- Préservation du fonctionnement naturel du cours d'eau, des ZH, ZEC, etc.
- Mettre en place des stratégies globales de gestion des phénomènes

# Objectif 1 : Réduire la vulnérabilité des territoires

---

- Évaluer notre vulnérabilité
  - Définir ou améliorer des outils pour l'évaluation de la vulnérabilité
  - Faire des diagnostics à l'échelle de bâtiments, d'activités économiques, de territoires
- Renforcer et partager la connaissance sur la vulnérabilité des territoires
- Limiter l'impact des projets sur l'écoulement des crues

## Objectif 2 : Agir sur l'aléa pour réduire le coût des dommages

---

- Préserver le fonctionnement naturel du cours d'eau, des ZH, ZEC, etc.
- Concilier restauration des cours d'eau et prévention des crues
- Mettre en place des stratégies globales de gestion des phénomènes
- Favoriser des approches intégrées de gestion du risque d'inondation
- Dispositions spécifiques aux aléas submersion marine et ruissellement

# Les 4 grands objectifs du PGRI

---

## *Raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires*

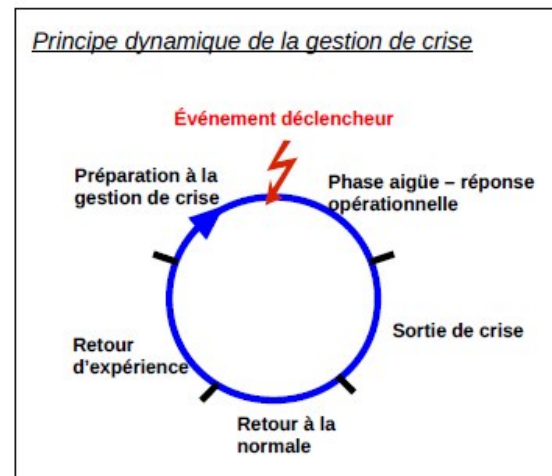
- Travailler sur la cohérence des dispositifs de gestion de crise
- Limiter l'augmentation des enjeux exposés aux inondations

## *Mobiliser tous les acteurs via le maintien et le développement de la culture du risque*

- Le risque zéro n'existe pas
- Développement des outils de communication sur le risque inondation
- Plusieurs publics visés : élus, aménageurs, acteurs économiques, gestionnaires de réseaux, grand public

# Objectif 3 : Raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires

- Anticiper les différentes étapes de la crise
- Travailler sur la cohérence des dispositifs de gestion de crise



- Favoriser la mise en place de retours d'expérience
- Capitaliser des données sur les enjeux
- Objectif d'amélioration de la résilience des territoires

# Objectif 4 : Mobiliser tous les acteurs via le maintien et le développement de la culture du risque

---

- Développer des outils et des actions de sensibilisation et d'information auprès :
  - Des élus
  - Des citoyens
  - Des acteurs économiques
  - Des aménageurs
  - Des gestionnaires de réseaux
  - Du grand public
  - Etc.
- Affirmer les liens et la cohérence entre SAGE et gestion du risque inondation

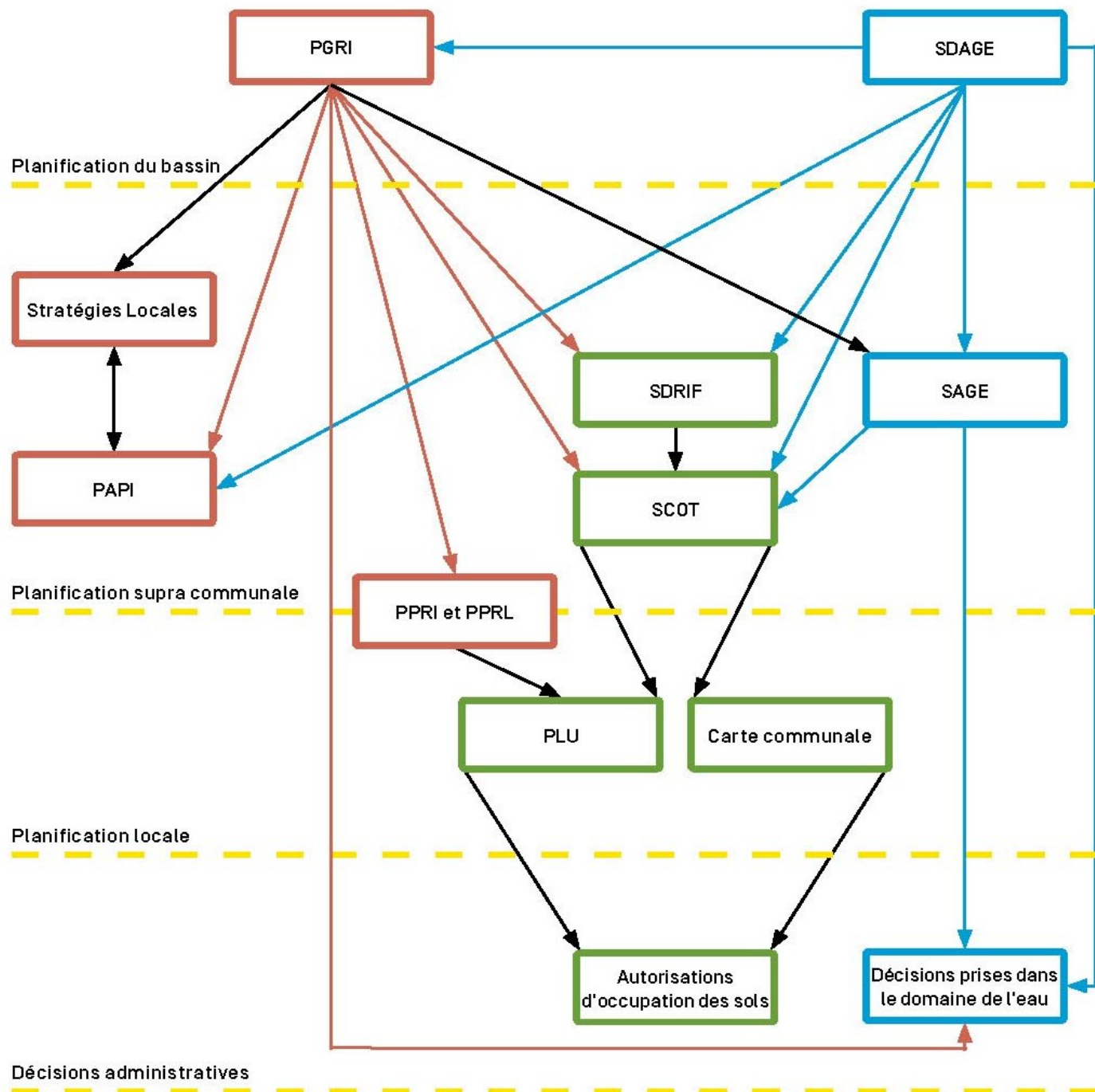
# Les premiers éléments sur les stratégies locales

---

- Éléments de présentation de chaque TRI
- Périmètre de la stratégie locale lorsqu'il est identifié (au minimum celui du TRI)
  - Objectif : travailler à des échelles pertinentes du point de vue de l'aléa et des dynamiques locales existantes
- Principaux objectifs de la stratégie locale
  - Ils reprennent et déclinent les 4 objectifs du PGRI



# La portée du document



- Relations de compatibilité avec le PGRI
- Relations de compatibilité avec le SDAGE et les SAGE
- Autres relations



# Calendrier

---

- Depuis septembre 2013 : élaboration du document
- 19 décembre-18 juin : consultation du public et des parties prenantes
- Juillet-décembre 2015 : prise en compte des avis
- Fin 2015 : approbation du document
- 2016-2021 : mise en œuvre et suivi
- 2021 : évaluation et révision du PGRI pour le 2<sup>e</sup> cycle DI

**Merci  
de votre attention**

